ANNEXE B

ANIMAL DAMAGE CONTROL ACT

(LOI SUR LA RÉDUCTION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE)

LOI DU 2 MARS 1931 AVEC MODIFICATIONS SUBSÉQUENTES

Page réservée

LOI SUR LA PRÉVENTION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE (version française à titre informatif seulement)

7 U.S.C. paragraphes 426 à 426c, 2 mars 1931, et modifications de 1937 et 1991.

Aperçu. La loi donne au Secrétaire à l'Agriculture le pouvoir général de mener des études sur des animaux prédateurs ou sauvages et des mammifères et oiseaux nuisibles et d'enrayer leurs effets nuisibles.

Prévention des dommages causés par la faune. Le Secrétaire peut effectuer des enquêtes, des expériences et des essais pour déterminer les meilleures méthodes d'éradication, d'élimination ou de réduction du nombre des pumas, loups, covotes, lynx, chiens de prairie, gaufres, écureuils, lièvres de Townsend, couleuvres brunes et autres animaux nuisibles pour l'agriculture, l'horticulture, la foresterie, l'élevage, le gibier, les animaux à fourrure et les oiseaux. Des enquêtes peuvent aussi être effectuées dans le but de protéger le bétail et d'autres animaux domestiques éliminant le risque de propagation de la rage et de la tularémie chez les prédateurs et d'autres animaux Ш sauvages. incombe aussi Secrétaire de diriger des campagnes visant à éliminer certains de ces animaux ou à en réduire le nombre. Dans l'exécution de ces fonctions, le Secrétaire peut collaborer avec les États, des individus, des agences et des organismes. Paragraphe 426.

Le Secrétaire a aussi le pouvoir de faire la lutte aux mammifères et oiseaux nuisibles et aux espèces de mammifères et d'oiseaux qui représentent des réservoirs de zoonoses, à l'exception des rongeurs urbains. Il peut, pour ce faire, contracter des ententes avec les États, les administrations locales, des individus et des organismes. Alinéa 426c.

Couleuvre brune. L'article 1013 de la Public Law 102-237, qui a modifié en 1991 la loi sur la prévention des dommages causés par la faune, exige Secrétaire qu'il instaure programme de lutte contre l'introduction accidentelle de la couleuvre brune à Hawaii en provenance de Guam. Le Secrétaire est tenu, dans la mesure du possible, de prendre des mesures pour empêcher l'introduction accidentelle de la couleuvre brune dans d'autres régions des États-Unis en provenance de Guam. La Public Law 102-190 exige du Secrétaire à la Défense qu'il l'introduction empêche de cette couleuvre par des aéronefs ou des bateaux du ministère de la Défense. Note au paragraphe 426.

Crédits autorisés. Le Congrès autorise le Secrétaire à engager les dépenses d'équipement, de fournitures, de matériaux et de personnel nécessaires à l'exécution de la loi. Alinéa 426b.

Note historique. La *Public Law* 99-190, adoptée en 1935, transfère l'administration de la loi du Secrétaire à l'Intérieur au Secrétaire à l'Agriculture.

Chapitre 4 – Sommaires des lois Manuel des lois fédérales sur la faune et des lois connexes

Page réservée